

CORCELLES-CORMONDRÈCHE Le toit solaire de la salle sera financé par la population.

A la recherche de 360 coopérateurs

SANTI TEROL

Des panneaux solaires pousseront sur la tête de «Juliette». Comprenez que la future salle de gymnastique de Corcelles-Cormondrèche, baptisée du prénom de l'amoureuse de Roméo, sera équipée d'une centrale solaire sur son toit. Du classique, plus que jamais dans l'air du temps.

Sauf que, ici, la population est invitée à s'appropriier la future réalisation et à la financer! Car il s'agit d'un projet participatif lancé par les Verts de la localité et soutenu par Coopsol, coopérative qui exploite depuis ce printemps une première centrale photovoltaïque sur le collège du Crêt-du-Chêne, dans le quartier de la Coudre, à Neuchâtel.

Le projet de chapeau solaire sur la tête de «Juliette» est devisé à quelque 180 000 francs. Pour financer plus de 400 panneaux qui couvriront quelque 800 m² sur les deux pans de la toiture, la coopérative cherche 360 acquéreurs prêts à débours 500 francs par part sociale. Les premiers intéressés se sont

déjà manifestés, indique le conseiller communal François Gretilat, en précisant que le Conseil communal soutient cette démarche. Initiative appréciée également par l'architecte responsable du chantier. «Il s'agit d'une intégration et non d'un rajout, comme on peut le voir sur des villas. Les gens ne se rendront pas compte que le toit est couvert de panneaux solaires», relève Ludovic Stoppa.

Capital ouvert à tous

«Juliette» bénéficiera du label Minergie P et sera raccordée au chauffage à distance alimenté par le bois de la commune. La centrale solaire doit atteindre 130 kWh de puissance, soit la consommation électrique de 40 ménages environ. «Le coût de dix parts sociales équivaut à quelque 15 000 km au volant d'une Tesla», indique Diego Fischer. La comparaison du président de la coopérative Coopsol n'est pas tout à fait innocente. Elle cherche à faire prendre conscience à tous ceux qui n'ont pas les moyens de se payer une telle voiture électri-



Surplombant le chantier de la salle de gym «Juliette», l'élue verte Vren Attinger, devant le conseiller communal François Gretilat, Diego Fischer, président de Coopsol, et l'architecte Ludovic Stoppa. SANTI TEROL

que, ou plus simplement aux locataires, que chacun peut investir dans les énergies renouvelables, même modestement.

Reste que la commune n'investira pas un sou dans la centrale solaire. Elle sait pourtant que la

question est d'actualité et elle prédit que les habitants réserveront un bon accueil à la démarche. N'était-ce pas son rôle de prendre en considération ce besoin et cette volonté de sa population? François Gretilat en

convient, mais il met en avant la dépense (9,2 millions de francs) déjà consentie pour réaliser ce projet. Une séance d'information publique se tiendra le 16 novembre, à 20h, à la salle polyvalente du collège des Safrières. ●

VOUS AVEZ DIT SOLAIRE PARTICIPATIF?

Une coopérative, tout le monde sait comment ça marche. Les membres achètent une ou plusieurs parts sociales et profitent de la bonne marche de l'entreprise; celle-ci appartient donc aux coopérateurs. Idem pour le solaire. La centrale installée sur le toit de «Juliette» appartiendra à toutes les personnes, organismes ou sociétés qui se porteront acquéreur d'une (ou plusieurs) part sociale. Cette formule permet aux locataires – par définition, ils n'ont pas de toit à proposer pour privilégier l'énergie solaire – de prendre part à une action pour le bien de la planète. Coopsol promet que l'investissement ne se fait pas à perte. L'amortissement de l'installation est prévu sous vingt ans, voire moins. En fonction de la marche des affaires, des intérêts ou le remboursement des parts sont fixés par l'assemblée générale.

Les bulletins de souscription sont d'ores et déjà disponibles dans les commerces du village, au bureau communal et sous www.coopsol.ch.